

# Le Brasseur Syndical



Le Syndicat des travailleuses et des  
travailleurs de la Brasserie Labatt (CSN)

Volume 2, #2  
Février 2005

Retrouvez-nous sur le Web  
Au : [www.sttbl.com](http://www.sttbl.com)

Téléphone : 514-368-4999  
Télécopie : 514-368-7771  
Messagerie : [sttbl@bellnet.ca](mailto:sttbl@bellnet.ca)

## Date de tombée

## Prochain numéro:

2 mars 2005

Écrivez nous!

## Dans ce numéro:

Élections.....	1
Rapport de l'exécutif .....	2
Mot du président sortant .....	2
Tribune libre.....	3
Nouveaux permanents .....	3
Entente à la SAQ.....	4
Journée de la femme.....	4

## Élection, Élection, Élection

Février 2005,

Un autre grand pas a été franchi dans notre quotidien syndical. En effet, plusieurs postes clés étaient libres à toutes candidatures.

### **Yanic Beaudry, Président Élu**

Yanic, comme nouveau président, aura comme mandat de continuer à exercer et mettre au point des idées créatrices, ainsi que des activités productives, en vue d'en arriver à des résultats.

### **Normand Faubert, V.-P. à l'information Réélu.**

Normand pourra poursuivre l'évolution de ses dossiers dans l'orientation choisie et ainsi continuer son bon travail.

### **Claude St-Onge, Trésorier Réélu**

Claude n'aura qu'à poursuivre son excellent travail

L'électorat syndical aura donc eu à accomplir la lourde tâche d'élire un nouveau président en remplacement de M.Daneau.

Au nom de tous, je m'en voudrais de passer sous silence, l'apport de M. Daneau au renouveau syndical chez Labatt. M. Daneau a fait preuve de persévérance, de ténacité, il a été un président fortement attaché aux opinions et aux idées des ses membres, un bel exemple de détermination quoi, merci Robert !

Félicitations aux élus !

Alain Bélanger



Yanic notre nouveau président en compagnie de Claude et Normand réélu pour deux ans. Absent sur la Photo Michel Paquette.

## Assemblée générale annuelle:

**Dimanche, 20 mars 2005  
de 9:00 AM à 12:30 AM.**

École Cavalier Lasalle

9199, rue Centrale Ville LaSalle,

(Voir trajet sur le tableau d'affichage)

Stationnement à l'arrière

## Résumé de l'exécutif de janvier 2005

### VP à l'information :

Normand , nous a présenté le calendrier des assemblées syndicales et du conseil syndical auxquelles nous avons apporté quelques modifications, voici les dates :

12 février conseil syndical  
20 mars assemblée générale annuelle  
14 mai conseil syndical  
1 octobre conseil syndical  
3 décembre assemblée générale

Nous nous laissons une certaine latitude pour convoquer une assemblée spéciale.

### VP aux griefs :

Embauche d'une secrétaire, Yanic a préparé un profil de compétence en fonction des besoins de l'exécutif et nous serons en mesure de procéder aux entrevues d'embauche sous peu.

### Suivi du plan de consolidation :

Cindy nous a reparlé de la formation pour la préparation à la retraite. Elle a réservé 4 places pour la formation fixée la fin de semaine du 5, 6 et 19, 20 février de 9h00 à 16h00 à la CSN. Nous évaluerons par la suite la nécessité d'offrir aux salariés qui sont près de la retraite, la possibilité de suivre cette formation.

Il a été question de faire une tournée départementale après les élections.

### Livraison

François Vachon transfert de département le 17 janvier, le syndicat aura l'employeur à l'œil pour être certain que le poste sera affiché à la livraison.

### Entretien

François nous a parlé du problème du dossier d'instrumentation, Nathalie Laberge veut qu'il y ait un deuxième gars d'instrumentation pour faire suite au départ à la retraite de Claude Bellemare mais elle ne veut pas l'offrir à l'ensemble des salariés de l'entretien . Elle veut cibler un salarié qui a déjà ses papiers de compétence en instrumentation, dossier à suivre. Dossier Michel St-Pierre, nous sommes toujours en désaccord avec l'employeur, le grief suit son cours.

### Expédition

Sylvain rencontre tous les autres chauffeurs de la banque pour mettre en place une procédure de remplacement, cela devrait se faire par rotation.

### Brassage

Une rencontre patronale syndicale aura lieu le vendredi 14 janvier, le syndicat profitera de l'occasion pour parler de la réception de marchandises qui se fait sur l'équipe de soir ce qui occasionne des changements d'équipe pour certaines personnes.

## Mot du président sortant:

### **Deux ans déjà...**

Bonjour à tous, Suite à l'avis de scrutin, je voudrais souhaiter bonne chance à tous les candidats ou candidates qui se présentent aux différents postes de l'exécutif et surtout les remercier pour leur implication et détermination à vouloir faire avancer ou changer des choses dans le but ultime d'améliorer les relations et conditions de travail, pour la collectivité des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt.

J'aimerais remercier tous les membres du STTBL-CSN qui m'ont supporté, encouragé et qui m'ont fait confiance tout au long de mon mandat. Un mandat qui n'a pas toujours été de tout repos, avec la préparation d'un projet de convention collective, négociations ardues, conflit de travail, nouvelle vision de l'entreprise (mondialisation) nouvelle philosophie de gestion de l'entreprise, etc.

Cela fut un bon bagage d'expériences dans une courte période de temps, et surtout un travail d'équipe exceptionnel en ce qui concerne l'exécutif syndical, le conseil syndical, le travail et l'expérience du conseiller de la Fédération du Commerce-CSN, Jean Archambault qui met beaucoup d'énergie et de temps au dossier de Labatt.

Par le fait même je voudrais remercier les instances de la CSN, la Fédération du commerce, le Conseil central du Montréal métropolitain qui met à notre disposition une gamme d'outils très utiles, il n'en tient qu'à nous en tant que syndicat autonome de les utiliser et ce, pour l'ensemble des membres du STTBL-CSN

Alors pour celui ou celle qui prendra la relève, je lui souhaite bonne chance et bon mandat.

Solidarité à tous.

Robert Daneau

# Tribune libre

## L'ingrédient manquant

**Q**ui de nous ne connaît pas encore les nobles objectifs de nos dirigeants? Ils n'aspirent qu'à devenir le meilleur brasseur du monde, offrir la qualité du meilleur produit et surpasser les normes mondiales du domaine brassicole. Tout ceci, en devenant la plus rentable division de ce géant mondial auquel nous appartenons.

Pour parvenir à leurs fins, nos dirigeants utilisent tous les moyens mis à leur disposition. Ils ne reculent point devant les nouvelles technologies, centralisent le pouvoir décisionnel, obtiennent la certification HACCP, élaborent des règles sévères de santé/sécurité au travail et assainissent les finances de l'entreprise.

**Mais pourquoi ai-je l'impression qu'ils n'atteindront jamais les buts qu'ils se sont fixés?**

Ils disposent pourtant de budgets supplémentaires avec la venue du projet VOYAGEUR. Ils ont en main une convention collective leur garantissant une certaine flexibilité (paix syndicale) pour les cinq prochaines années, ils affichent fièrement la banderole HACCP sur la façade de l'édifice et pourtant, j'ai toujours ce doute concernant l'atteinte de leurs buts.

N'étant pas un diplômé des HEC, ou de quelque autre domaine administratif universitaire, je constate humblement, que nos dirigeants ont omis un facteur de croissance crucial d'une entreprise qui aspire à devenir le chef de file mondial du secteur brassicole.

**Quel est donc cet ingrédient manquant?**

Depuis le retour au travail, suite au conflit de l'été 2003, une grande majorité d'employés syndiqués subissent encore les foudres des cadres de différents niveaux. Je m'explique; le fait que le conflit de travail soit terminé depuis maintenant plus de 15 mois, ne change en rien le comportement rancunier des décisions prises à plusieurs niveaux de la direction.

Ce comportement rancunier nous est véhiculé par des décisions impatrimonisées telles que : le transfert d'employés d'un département à un autre, le transfert de diverses tâches d'un département vers un autre, le refus presque systématique d'accorder aux employés permanents des congés sans solde alors que des employés temporaires sont mis à pied, l'abolition du

PDG, l'acharnement envers les employés du respect des normes HACCP et santé/sécurité alors que ces normes ne sont pratiquement pas respectées par les sous contractants, et ce au vu et su des contremaîtres...

Ma perception d'une saine gestion, est une entreprise rentable, performante, en avance sur la compétition et qui intègre ses employés au pouvoir décisionnel en les consultants. Même si la majorité d'entre nous ne possède pas de diplôme universitaire, nous sommes malgré tout des professionnels dans nos tâches quotidiennes au travail.

Avec VOYAGEUR, vous cherchez effectivement à nous intégrer dans ce processus, mais connaissez vous réellement notre niveau de satisfaction personnelle au travail?

Enfin, je vous suggère vivement, vous les dirigeants, d'évaluer impartialement votre mode de gestion. La réussite d'une entreprise passe aussi par la satisfaction\* de ses travailleurs.

\*Satisfaction : Contentement, plaisir, joie, bonheur, euphorie. (Source : Larousse thématique 1988)

Claude Pagé



Extrait du sondage:

- J'ai un sentiment d'appartenance comme salarié à la brasserie Labatt: la très grande majorité répond "non" ou "plus maintenant"

- L'ambiance de travail est agréable: la grande majorité répond "rarement avec l'employeur, souvent avec les collègues"

### Nouveaux permanents:

Michel Marcil Livraison  
Alain Turcot Empaquetage

### Départs à la retraite:

Jean-Yves Dumais Empaquetage

Raymond Paul Empaquetage  
Antonio Couturier Empaquetage  
Robert Leduc Livraison  
Michel Santoire Conciergerie  
Claude Bellemare Entretien  
Ghislain Grenier Entretien

Bonne retraite à chacun d'eux.

### Collaborateurs:

#### Comité journal:

Alain Ayotte  
Alain Bélanger  
François Lalonde  
Claude Pagé

#### V.P. à l'information:

Normand Faubert

#### Impression:

Imprimerie C.S.N.

## La grande majorité des membres du Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ (CSN) approuvent l'entente de principe

L'entente approuvée à 76 % par les membres du SEMB-SAQ (CSN) réunis, hier en assemblée générale, permet aux syndiqué-es de faire des gains importants en matière de sécurité d'emploi et d'horaire de travail. De plus, un nombre important de salarié-es à temps partiel, entre 400 et 600, bénéficieront d'un nouveau statut qui leur garantira un nombre d'heures de travail, entre 16 et 19,5, dans une succursale unique. Ces derniers pourront compléter leur semaine de travail dans d'autres magasins du réseau.

La volonté de l'employeur d'imposer une gestion des horaires par succursale, ce qui aurait eu pour effet de réduire la possibilité pour les employé-es d'atteindre un nombre d'heures de travail acceptable, n'a pas tenu la route. Les horaires de travail seront attribués au sein d'une division comprenant plusieurs magasins.

Par ailleurs, 1250 employé-es auront une sécurité d'emploi alors qu'ils n'étaient que 1000 jusqu'à maintenant.

L'objectif syndical de mettre fin aux horaires de travail comprenant deux jours de travail obligatoire le week-end a aussi été atteint, la SAQ s'étant engagée à ne plus afficher ce genre de poste.

La nouvelle convention collective prendra fin en 2009 alors que la demande patronale initiale visait à ce qu'elle se prolonge jusqu'en 2012. Les haus-

ses salariales seront de 2 % par année et s'appliquent à compter du 1er janvier 2003. En plus, la réévaluation des tâches entraîne une hausse moyenne du salaire de 2,2 % pour tous les employé-es. Ce rehaussement salarial récurrent est rétroactif au 1er janvier 2002.

« La bataille a été difficile, mais la SAQ ne nous avait pas donné le choix de la faire. On n'aurait jamais pu obtenir le résultat appréciable que nous avons eu sans nous battre. Nous avons atteint un grand nombre de nos objectifs et nous savons que c'est vers le respect de l'esprit de cette entente que nous devons désormais déployer nos efforts », a indiqué Martin Charron, président du syndicat. « Le comité exécutif et le conseil général ont recommandé l'adoption de l'entente de principe après avoir bien pesé leur décision ; le résultat de l'assemblée montre clairement que les membres ont partagé notre analyse, » a-t-il ajouté.

Pour sa part, Claudette Carbonneau a salué la lutte des travailleuses et des travailleurs de la SAQ : « Ils ont livré une bataille exemplaire sur des enjeux particulièrement contemporains comme la conciliation famille-travail et la précarité des emplois. Leur engagement contre la privatisation est aussi le nôtre. Sur cet enjeu particulier, la SAQ comme le gouvernement du Parti libéral nous trouveront sur leur chemin », a souligné la présidente de la CSN. ( extrait du communiqué CSN)

## Le 8 mars, c'est la Journée internationale des femmes.

Cette journée rappelle les nombreuses batailles menées par des femmes pour le respect, l'intégrité et l'égalité des droits. Aujourd'hui encore, des millions de femmes sont opprimées dans tous les coins du monde. Il reste beaucoup à faire pour conscientiser les esprits et sensibi-

liser les gens à toutes les formes de violence faites aux femmes et au traitement égalitaire. Prenez donc un moment pour dire à une femme, tel que votre blonde, votre épouse, votre mère, votre sœur, votre fille ou une amie combien elle est précieuse dans votre vie ; un simple geste au quotidien pour elles...



### **Jeudi 3 mars 2005 Spectacle pour la Journée internationale des femmes**

Au Medley (1170 rue Saint-Denis, angle René-Lévesque)

Ouverture des portes : 18 h 30 Début du spectacle : 19 h 30

Procurez-vous des billets (15 \$) en contactant Marie-Noëlle Tremblay au (514) 598-2021.

Pour information : **Conseil central du Montréal métropolitain**

[www.cmm-csn.qc.ca](http://www.cmm-csn.qc.ca)